

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24586**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations Spécialité Administration et Encadrement du Service à la Personne

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon	Université de Franche Comté, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Après une formation pluridisciplinaire en droit, économie-gestion, sociologie et psychologie entre autres, le titulaire de la licence exerce son activité dans le domaine du service à la personne. Il est amené à occuper un emploi de cadre intermédiaire auprès de publics vulnérables telles que les personnes en difficulté, les personnes âgées, les personnes souffrant de handicap et les enfants. Il accède à des postes offerts tant dans le secteur privé - tels que cadre intermédiaire en établissement d'accueil ou d'hébergement des publics visés, en entreprise de service à la personne - que dans le secteur associatif en passant par le secteur public essentiellement les collectivités territoriales et leurs services dédiés à la personne. Il s'appuie sur ses connaissances, ses qualités d'analyse, de méthode, de management afin de faire valoir ses multiples compétences sur un marché professionnel en plein essor mais qui connaît encore un taux de qualification relativement faible.

Formé pour exercer une fonction de cadre intermédiaire, le diplômé assiste, seconde le directeur et/ou le chef de service dans la globalité de leurs compétences aussi multiples que variées allant de l'élaboration de projet par la maîtrise de la gestion et de la méthodologie de projet, aux relations juridiques avec les clients ou usagers, les partenaires institutionnels en passant par la gestion des ressources humaines et la gestion budgétaire et financière.

Cadre intermédiaire recruté en établissement, le diplômé est capable de :

- Participer et de contribuer, avec l'équipe de direction, à l'élaboration du projet de la structure ou du service, à sa mise en œuvre et à son évolution ;
- Prendre part à l'amélioration de l'organisation du service, accroître la satisfaction des usagers ou des clients, évaluer l'impact des changements d'organisation ;
- Participer à l'élaboration du budget de la structure ou du service et d'en assurer le suivi ;
- Prendre en compte les demandes et les besoins du public bénéficiaire ;
- Organiser et promouvoir les activités de la structure ;
- Coordonner les actions des différents intervenants, dialoguer avec les salariés, les usagers/clients et leurs familles ;
- Assurer la gestion et l'animation opérationnelle d'une équipe. (organiser les plannings et les horaires de travail ; organiser et animer les réunions de travail, rassembler une équipe autour d'un projet...) ;
- Mesurer, organiser et répartir les activités et les charges de travail.

Recruté en entreprise privée, structure associative ou publique, le responsable de secteur joue un rôle pivot entre l'intervenant à domicile et le bénéficiaire du service. Il est capable de :

- Participer à l'organisation et à la qualité des services et prestations à domicile ;
- Définir en concertation le périmètre de l'intervention et prendre en compte les besoins et les demandes du public bénéficiaire ;
- Mettre en relation et coordonner les acteurs territoriaux ;
- Veiller au bon déroulement du plan d'aide organisé ;
- Superviser les intervenants dans le respect de la législation du travail ;
- Assurer la gestion et l'animation d'une équipe (recrutement, formation, charge de travail....) ;
- Maîtriser et mettre en œuvre les politiques publiques du secteur, la réglementation sociale ainsi que les dispositifs d'aide financière spécifiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les cadres intermédiaires du secteur du service à la personne exercent leur métier dans différents secteurs d'activités et les emplois offerts peuvent varier en fonction des structures publiques, privées, associatives tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Types d'emplois accessibles

- Adjoint à la direction d'établissements d'accueil et/ou d'hébergement de personnes en difficultés, personnes âgées, personnes handicapées, enfants ;
- Adjoint à la direction d'une entreprise de service à la personne ;
- Responsable de secteur ;
- Conseiller dans les organismes de prise en charge (assurances, mutuelles) ;

- Coordonnateur d'aide à la personne ;
- Chargé de mission dans les structures de service à la Personne
- Assistant de gestion services prestations (institutions)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1201 : Action sociale

K1205 : Information sociale

K1305 : Intervention sociale et familiale

K1302 : Assistance auprès d'adultes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les emplois de cadre intermédiaire auxquels la formation prépare demandent de posséder des compétences dans divers domaines. Le titulaire du diplôme pourra compter d'une part, sur des connaissances approfondies des notions juridiques du droit des personnes, du droit patrimonial ; de l'économie sociale et solidaire et de la gestion des services de proximité ; de la sociologie des organisations et des liens intergénérationnels ; de la gestion des ressources humaines ; de la psychologie sociale des espaces et d'autre part, de la maîtrise de l'environnement institutionnel et politique au sein duquel se situe le service à la personne.

Les enseignements dispensés à la fois par des universitaires et par des professionnels du secteur donnent aux diplômés les connaissances théoriques nécessaires à la compréhension et la maîtrise des compétences pratiques indispensables à l'activité de cadre intermédiaire.

Descriptif des composantes de la certification : Liste des UE et ECTS associés

UE 1- Environnement juridique, institutionnel et politique 6 ECTS

- Approche théorique : les politiques sociales
- Interlocuteurs et institutionnels des politiques sociales
- Les politiques sociales de proximité

UE 2- Economie sociale et solidaire et gestion des services de proximité 6 ECTS

- Approche théorique
- Financement des politiques sociales et financement des services à la personne
- Gestion des services de proximité

UE 3- Droit du travail et sociologie des organisations 6 ECTS

- Droit du travail et fonction publique
- Sociologie des organisations

UE 4- Management 6 ECTS

- Gestion des ressources humaines
- Gestion comptable et financière

UE 5- Outils et techniques d'expression 6 ECTS

- Informatique
- Expression écrite et orale - Anglais

UE 6- Droit patrimonial et droit de la personne 6 ECTS

- Droit de la personne
- Droit patrimonial

UE 7- Sociologie des rapports intergénérationnels et approche psycho-sociale des espaces 6 ECTS

- Sociologie des rapports intergénérationnels
- Approche psycho-sociale des espaces

UE Outils 6 ECTS

- Secret et écrits professionnels
- Prise de parole en public, conduire et animer une réunion
- Services de proximité en Europe et actualité des services de proximité

UE 9- Projet tuteuré

- Gestion et méthodologie de projet
- Projet

UE 10- Stage

- Rapport et soutenance

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire, 50% de l'effectif enseignant est composé de professionnels du secteur (ARS, Conseils départementaux, CCAS, CARSAT Bourgogne Franche-Comté ...). Par ailleurs, afin de favoriser la connaissance pratique du secteur et favoriser l'insertion professionnelle, les étudiants participent ou assistent à divers événements organisés par les professionnels partenaires de la formation (journée de découverte, journée de sensibilisation, forum, conférences, journée d'étude et colloque...).

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 juillet 2012 - Numéro de l'arrêté d'habilitation: 20120089

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université de Franche-Comté

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres---ofve-3-devenir-et-insertion-44-81.html>

Autres sources d'information :

Site de l'UFR SJEPEG: <http://sjepeg.univ-fcomte.fr>

Site de l'Université de Franche-Comté : <http://www.univ-fcomte.fr>

Université de Franche Comté

Lieu(x) de certification :

Université de Franche-Comté Comté 1 rue Goudimel 25030 Besançon cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Sciences Juridiques Economiques Politiques et de Gestion -Université de Franche-Comté 45, Avenue de l'Observatoire 25030 Besançon cedex

Historique de la certification :